ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DAOI N°004/2024/ASIN/DG/DPIN/PRMP/SPRMP
du 02/01/2025

Objet du dossier d'appel d'offres :

Réalisation des travaux de développement des services numériques dans les structures sanitaires publiques

Février 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : DAOI N°004/2024/ASIN/DG/PRMP/DPIN/SPRMP DU 02/01/2025 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES DANS LES STRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International

L'an deux mil vingt-six et le lundi 23 février à 09 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à une réévaluation des offres en vue d'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°218/2025/ASIN/DG/DPIN/PRMP du 10 novembre 2025 et celle complémentaire n°227/2025/ASIN/DG/DPIN/PRMP du 20 novembre 2025 :

- Présidente : Carole Rachel A. GBAGUIDI, PRMP / ASIN
- Rapporteur : Grâce FAGLA AYENODE, SPMP/ASIN
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité
ASIN	Ferdinand FADJEBE	Rep DAF
ASIN	Laurencio TCHIAKPE	CP, Rep DPIN
ASIN	Saïd ADEGBINDIN	Rep DAS
MS	TOSSOU A. Etona	Rep DSI/MS

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** REALISATION DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES DANS LES STRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'offres ouvert international**
Justification	**Non requis**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°0085-01/DNCMP/DiC/26 du 12/01/2026**

Soumissionnaire(s)	
- COMTEL TECHNOLOGIES - GROUPEMENT MAPCOM TECHNOLOGIES & CESA - SBIN SA - QUALITY CORPORATE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GROUPEMENT MAPCOM TECHNOLOGIES & CESA	➢ **Panneau de brassage équipé de 24 ports RJ45 :** Le Panneau de brassage proposé par le soumissionnaire n'est pas coulissant. **Conformément au Nota bene de l'annexe A-1-2 du DAO, la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**
SBIN SA	➢ **Le calendrier de réalisation** : Il est noté une incohérence dans la déclinaison des tâches d'exécution des travaux et l'échelonnement desdites tâches énumérées par le soumissionnaire dans son calendrier de réalisation. En effet, le soumissionnaire a placé au dixième mois des travaux de câblage de réseau électrique après la réalisation des travaux de réseau WLAN-sécurisation salle serveur (mois 6 et mois 7), travaux de réalisation de la plateforme de l'authentification et sécurisation des réseaux WLAN (mois 8) et les travaux de la plateforme de collaboration (mois 9). Alors que la réalisation de ces travaux nécessite de l'énergie électrique du réseau à construire. Aussi, au regard de l'emprise des travaux (dans les bâtiments opérationnels habitant les plateaux techniques des hôpitaux : CNHU-HKM, CHUD-Ouémé et le CHUD-Borgou), la réalisation du câblage informatique et électrique (notamment les casses pour la réalisation des tranchées) doit être faite de façon conjointe. Conforment à l'IC 30.2 des DPAO, « ***l'incohérence dans la déclinaison chronologique des activités ou tâches d'exécution des travaux, transfert de compétence et de l'articulation ou de l'échelonnement desdites activités ou tâches*** » *entraine le rejet de l'offre.* ➢ **Caméra de surveillance** : Le soumissionnaire a proposé pour la Sensibilité du capteur 0 lux dans le tableau de description technique au lieu de 0,0001 lux au moins demandé. ➢ **Kit de mise à terre** : SBIN n'a proposé ni de référence ni de fiche technique pour le kit de mise à terre ;

	➢ **Panneau de brassage équipé de 24 ports RJ45** : Le Panneau de brassage proposé par le soumissionnaire n'est pas coulissant ; ➢ **Jarretière Optique LC/LC Monomode Duplex de 3 mètres** : ▪ Pertes d'insertion maximum: 0,25dB LC au lieu de 0,2dB LC maximum exigé ; ▪ Fiche technique du fabriquant : il a fourni une fiche technique en anglais sans la faire accompagner de sa traduction en langue française conformément au Nota Bene point 4 de l'avis et la clause 10 des instructions aux candidats. ➢ **Console KVM rackable (Ecran + console switch) :** ▪ Switch : Le soumissionnaire n'a pas fourni la fiche technique ni la référence. ▪ Nombre de port de serveur : 8 : Le soumissionnaire n'a pas fourni ▪ Rackable : 1U : Le soumissionnaire n'a pas fourni ▪ Adaptateurs pris en charge : USB/PS2 : Le soumissionnaire n'a pas fourni ➢ **Panneau de brassage équipé de 24 ports RJ45** : Le Panneau de brassage proposé par le soumissionnaire n'est pas coulissant. **Conformément au Nota bene de l'annexe A-1-2 du DAO, la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**
QUALITY CORPORATE	➢ **Lettre de soumission** : Contrairement à la décision n°2024-143/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 03/12/2024, le soumissionnaire QUALITY COPORPORATE n'a pas renseigné la référence de la procédure. ➢ **La garantie de soumission** : Le soumissionnaire QUALITY CORPORATE a indiqué dans sa garantie de soumission bancaire délivrée par BIIC au troisième paragraphe ce qui suit : « A la demande du candidat, nous *Banque Internationale pour l'*Industrie et le Commerce par abréviation (BIIC), nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de seize millions cent mille (16 100 000) F CFA » **au lieu de «** A la demande du candidat, nous *[insérer nom de la banque ou*

	du garant] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer, **à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque**, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [*insérer le montant en chiffres et en lettres*].» Bien que dans le premier paragraphe de la garantie bancaire de soumission délivrée par BIIC, il est indiqué « représenté par M. Arsène M. DANSOU, Directeur Général en vertu des pouvoirs dont il est investi », la garantie est signée par M. Raoul ADJOVI et Mme Hortense DJOI DIDE pour ordre sans accompagner ladite garantie d'un pouvoir les habilitant à signer au nom et pour le compte du Directeur Général indiqué plus haut. Conformément au Nota bene de l'annexe A-1-1 du DAO, ***la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.***
Attributaire	
Nom	COMTEL TECHNOLOGIES
Montant proposé	1 863 653 520 F CFA (TTC)
Montant évalué (corrigé)	1 863 653 515 F CFA (TTC)
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Intitulé : REALISATION DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES DANS LES STRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES**
Prix	1 863 653 515 F CFA (TTC)
Délai d'exécution	Douze (12) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaires	Montant
REALISATION DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES DANS LES STRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES	COMTEL TECHNOLOGIES	1 863 653 515 F CFA (TTC)

La Présidente a clôturé la séance à 12 heures 45.

Fait à Cotonou, le

Carole Rachel A. GBAGUIDI
PRMP-ASIN

Grâce FAGLA AYENODE
SPM-ASIN

TOSSOU A. Etona
Représentant DSI/MS

Laurencio TCHIAKPE
Chargé de projet

Saïd ADEGBINDIN
Représentant DSA-ASIN

Ferdinand FADJEBE
Représentant DAF/ASIN